



Protocole 2013-2015

GT n°8 (DSNA) : Information Aéronautique Opérationnelle

Réunion n°1/3 du 28 novembre 2012 à Athis-Mons :

Ce GT a pour vocation de revoir l'organisation des services associés aux domaines de l'information aéronautique, de l'assistance aux vols et de la préparation des vols. L'Administration souhaite notamment restructurer l'organisation des entités métropolitaines relevant de ces domaines, l'Outre-Mer étant exclue du champ de ce GT.

Pour l'Administration, la notion "d'information aéronautique opérationnelle" recouvre tous les Services permettant de fournir l'assistance aux services ATS et aux usagers pour la préparation et la conduite des vols :

- élaboration, validation et mise à disposition de l'information aéronautique permanente et temporaire (SIA-BNI et AIP)
- dépôt du plan de vol, assistance à sa rédaction et sa correction, traitement, suivi des messages associés (BRIA + CESNAC)
- suivi lié au service d'alerte (BRIA + BTIV)

Arguant du contexte économique actuel difficile, l'Administration présente l'obligation de réduction des effectifs prévue dans le prochain protocole (-100 ETP par an) comme une opportunité de restructuration des Services : "on ne peut plus s'offrir 120 postes opérationnels en BRIA" ! S'inspirant de l'exemple suisse SkyGuide, la DGAC propose donc de centraliser la fourniture des services associés au domaine AIM (Gestion de l'Information Aéronautique) et de mutualiser les fonctions avec celles d'autres Services opérationnels H24:

- une unité AIM centralisée, Bordeaux pourrait en être le site préférentiel (car regroupant déjà les trois fonctions Notam BNI-traitement PLN CESNAC et BRIA) serait à mettre en place et éventuellement 1 ou 2 autres sites,
- les missions affectées à cet "AIS OPS Office" seraient basées sur le concept SPOC (Single Point Of Contact mis en place par SkyGuide en Suisse) : le pilote bénéficiant ainsi d'un guichet unique pour l'obtention de toutes les informations (bulletins pré-vols, rédaction et correction de plans de vol, NOTAM, activités des zones militaires, fourniture des messages météorologiques et de la documentation d'information aéronautique),
- l'outil envisagé "Application Nationale de Préparation des Vols" (qui remplacerait aussi la fonction préparation des vols de SIGMA) serait le portail internet suisse "Integrated Briefing Service" de SkyGuide, sorte de plate-forme technique permettant à l'agent de fournir l'ensemble des services listés précédemment. Mais cet outil ne serait pas disponible pour la phase de réorganisation-regroupement ...!
- le fonctionnement opérationnel de l'entité suisse de Zurich (40 agents affectés) est basée sur un armement des différentes positions opérationnelles en fonction de la charge prévue et constatée (optimum de 20 agents par 24h), les agents remplissant au cours de la journée les différents tâches en tournant sur plusieurs positions de travail. 40 personnes (encadrement compris) pour traiter 8 fois moins de Notam et 10 fois moins de PLN qu'en France !!

Devant ce projet mirifique, FO s'interroge sur la faisabilité de la transposition en France d'une telle centralisation. Quels objectifs sont visés? Quelles missions et quel périmètre opérationnel? Comment financer (corrélation avec le projet SYSAT)? Quel est le gain en terme d'amélioration du service rendu à l'utilisateur? Est-ce véritablement rentable en ETP si l'on considère le nombre de positions opérationnelles nécessaires pour rendre un service au moins équivalent ?

Pour conforter sa stratégie, et bien qu'au niveau français la fonction AIM a comme clients principaux les services ATM, les grands opérateurs aériens et les pilotes d'aviation générale, l'Administration a indiqué qu'il était aussi nécessaire de nouer des partenariats au niveau européen avec les autres prestataires AIM des ANSP du FABEC. C'est pour cela qu'un partenariat vers SkyGuide a été initié, car la qualité de ses activités FPL et NOTAM serait reconnue au niveau européen...! **FO a demandé pour la prochaine réunion que soit mieux détaillée la comparaison des prestataires européens de services AIM ainsi que les missions qui continueront à être assurées en France, la Suisse n'ayant pas le même périmètre géographique et aéronautique que la France (exemple 5000 NOTAM traités par an contre 35000 en France).**

FO a posé la question du devenir de l'imprimerie du SIA : l'Administration a confirmé qu'elle n'était pas concernée par ce GT, comme l'ensemble des produits papier du SIA, que son maintien au sein du SIA était confirmé, ajoutant que c'était un atout pour la DGAC de détenir une unité de publication en propre au cœur de son service AIS.

De plus, l'Administration propose de commencer à mettre en place la restructuration des BRIA dans le cadre du protocole sans nécessairement la conditionner à la mise en service de l'éventuelle entité AIS OPS Office !!!...et propose un simple portage de l'outil SIGMA sur Linux pour tenir le coup ... ! Jusqu'à son remplacement, notamment par les systèmes SYSAT (5 à 10 ans) et ANPV !!! L'Administration demandait dès maintenant un accord de principe des OS. En retour, FO a demandé à l'Administration de fournir un projet clair et complet : FO ne se prononcera qu'en connaissance de la totalité de ce projet précis et dans le cadre de l'ensemble des projets et des mesures protocolaires...

Vous souhaitez défendre l'avenir des services et des personnels de la DGAC ? REJOIGNEZ FO ! <http://www.fodgac.fr/fr/adhesion/>
Contacts FO : Frédéric BARRET Jérôme CAFFIN Yoann CROUZAT François GREMY Thierry MOROT

